



Groupe local Europe Écologie - Les Verts Sud Agglo Nantaise

Assemblée générale du 28 septembre 2021

5 adhérent·e·s à jour de cotisation étaient présent·e·s physiquement : Christophe GRANDET, François NICOLAS, Morgan CHATELIER, Daniel SIMON, Axel CASSIN

Ordre du jour

Aucune demande de modification de l'ordre du jour prévisionnel n'est formulée, les points suivants seront abordés :

- désignation du, de la ou des représentant·e·s du GL au CPR
- selon les éventuel·le·s volontaires: désignation des autres membres du bureau (co-animateur/trices, représentant·e·s à la coordination 44, trésorier·e·s, chargé·e·s de l'accueil des adhérent·e·s,...)
- Fonctionnement du groupe local,

Déroulement

Après quelques rappels sur le fonctionnement interne d'EELV, présentation du rôle du CPR et recherche de consensus pour la désignation de nos représentant·e·s au CPR. De ce débat se dégage un scénario possible : Christophe GRANDET en titulaire et Morgan CHATELIER en suppléant. Aucune doublette concurrente ne souhaite se présenter. Il est procédé à un vote à bulletin secret. Ce scénario est retenu à l'unanimité.

Décision : Christophe GRANDET, en tant que titulaire, et Morgan CHATELIER, en tant que suppléant, sont désignés pour représenter notre groupe local au CPR.

Il est discuté du besoin et des moyens de redynamiser l'écologie localement, surtout en dehors de Rezé puisque c'est à Rezé que résident la majorité des adhérent·e·s. De ce débat sort le besoin de renouer avec les statuts de notre groupe local qui, en instaurant des AG tous les mois, permettent d'intégrer au fil de l'eau toutes les envies d'implication militantes et, se dégage déjà quelques volontés d'implications.

Sont proposé, pour l'accueil des sympathisant·e·s ou nouveaux et nouvelles adhérentes hors Rezé : Christophe GRANDET, en tant que titulaire, et Daniel SIMON, en tant que suppléant. Il est procédé à un vote à bulletin secret. Ce scénario est retenu à l'unanimité.

Décision : Christophe GRANDET, en tant que titulaire, et Daniel SIMON, en tant que suppléant, sont désignés pour accueillir les sympathisant·e·s ou nouveaux et nouvelles adhérentes hors Rezé.

Il est proposé de reconduire François NICOLAS en tant que co-animateur du groupe local. Il est procédé à un vote à bulletin secret. Ce scénario est retenu à l'unanimité.

Décision : François NICOLAS est désigné comme co-animateur du groupe local

Il est proposé que, conformément aux statuts de notre groupe local, les adhérent·e·s du groupe local se réunissent en assemblée générale tous les mois, ce qui permettra à chacune de ces rencontres, entre autres choses, de voter pour donner à celles et ceux le souhaitant un rôle officiel au sein du groupe local.

Décision : le groupe local se réunira en assemblée générale tous les premiers mardi du mois, dans la petite salle de la Cartrerie, 38 rue Alexandre Huchon, 44400 Rezé, de 20H30 à 22H30 de novembre 2021 à juillet 2022. Il est procédé à un tour de table et cette décision est adoptée au consensus.

Ce relevé de décision vaut convocation des adhérent·e·s aux assemblées générales du groupe local, chaque premier mardi du mois, de novembre 2021 à juillet 2022.

Enfin, l'assemblée générale se termine par une discussion sur les présidentielles et de la nécessité de s'engager pour cette échéance. Une rapide recherche de consensus abouti à la déclaration suivante : « Nous allons redonner de la visibilité à l'écologie politique locale en militant pour Yannick JADOT lors de l'élection présidentielle. »

Décision, le groupe local adopte par consensus la déclaration suivante :

« Nous allons redonner de la visibilité à l'écologie politique locale en militant pour Yannick JADOT lors de l'élection présidentielle. »

Procès Verbal rédigé le 28 septembre 2021 par François NICOLAS

Prochaine Assemblée Générale du groupe local : mardi 2 novembre 2021 petite salle de la Cartrerie, 38 rue Alexandre Huchon, 44400 Rezé, de 20H30 à 22H30.